

Les partis générationnels au Québec : Passé, présent, avenir,
de Vincent Lemieux, Québec, Presses de l'Université Laval,
2011, 113 p.

Frédéric Mayer

Volume 33, numéro 1, 2014

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1025596ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1025596ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société québécoise de science politique

ISSN

1203-9438 (imprimé)

1703-8480 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Mayer, F. (2014). Compte rendu de [*Les partis générationnels au Québec : Passé, présent, avenir*, de Vincent Lemieux, Québec, Presses de l'Université Laval, 2011, 113 p.] *Politique et Sociétés*, 33(1), 115–117.
<https://doi.org/10.7202/1025596ar>

ses conseillers compétents, moins les fuites auront de chance de modifier des décisions concernant la politique étrangère. L'analyse des neuf fuites non autorisées indique d'ailleurs que seules deux d'entre elles ont eu des conséquences directes sur la politique étrangère des États-Unis : celle des *Family Jewels* (secrets d'opérations douteuses de la Central Intelligence Agency), sous la présidence de Gerald Ford en 1974, et celle de la brigade soviétique à Cuba, sous la présidence de Jimmy Carter en 1979. Ces deux présidents avaient en commun une équipe décisionnelle peu cohésive, un leadership personnel faible, une Maison-Blanche avec une position peu claire et une couverture médiatique négative. Trois autres fuites non autorisées ont eu des conséquences indirectes sur la politique étrangère des États-Unis – sous la présidence de Lyndon Johnson (les 44 bataillons du général Westmoreland en 1968), de Richard Nixon (les *Pentagon Papers* de 1971) et de Ronald Reagan (le minage des ports du Nicaragua en 1983). Les facteurs internes et externes des fuites les accablant, elles auraient pu avoir des conséquences directes, mais la Maison-Blanche a, dans leur cas, adopté et défendu des positions claires. Finalement, les quatre autres cas (la stratégie américaine au Vietnam sous John F. Kennedy en 1961; la *Defense Planning Guidance* sous George H. Bush en 1992; la relance du programme nucléaire nord-coréen sous Bill Clinton en 1998; et les preuves *slam dunk* de la présence d'armes de destruction massive en Irak sous George W. Bush en 2004) n'ont visiblement eu aucune conséquence sur la politique étrangère des États-Unis. Dans chacun de ces cas, il y avait cohésion de l'équipe décisionnelle, un leadership personnel positif et la position de la Maison-Blanche était claire, quoique la couverture médiatique ait dans l'ensemble été négative.

Compte tenu des résultats de son analyse, Karine Prémont reconnaît bien sûr que le grand nombre de fuites non autorisées ne peut se réduire à une simple volonté de la part des lanceurs d'alerte d'influencer la politique étrangère des États-Unis. Les employés du gouvernement américain

peuvent évidemment invoquer d'autres raisons et espérer influencer autre chose. À cet égard, il y a peu à douter que les fuites non autorisées peuvent avoir des conséquences autres que sur la politique étrangère, mais cela n'était pas le point focal de cet ouvrage. Compte tenu de la façon dont le président Barack Obama gère les fuites non autorisées (par exemple, il utilise la pleine force de la loi plus que tous ses prédécesseurs) et l'ampleur de ces fuites, il aurait aussi été intéressant que Prémont applique son cadre d'analyse au premier mandat de ce président. Cela sera sans doute pour une édition à venir.

Parce qu'elles sont peu étudiées ou comprises par les spécialistes des affaires étrangères, et souvent incompréhensibles pour le commun des mortels, les fuites d'informations confidentielles non autorisées sont un sujet d'étude non seulement intéressant mais aussi d'actualité. L'analyse qu'en a faite Karine Prémont est compétente, réfléchie et bien expliquée. Quoiqu'elle s'appuie énormément sur un grand nombre de sources secondaires, ce qui est agaçant sur certaines questions de faits (comme le nombre de personnes ayant accès aux secrets d'État aux États-Unis), je ne doute pas de la fiabilité de ses conclusions. Seul un historien ayant un accès complet aux archives serait à même de contester le travail assidu qui a été nécessaire pour écrire cet ouvrage. Je le recommande à tous ceux qui chercheraient à mieux comprendre les conséquences de fuites non autorisées sur la politique étrangère américaine.

Stéphane Lefebvre

Département de droit et d'études légales,
Carleton University
stephane_lefebvre@carleton.ca

Les partis générationnels au Québec: Passé, présent, avenir, de Vincent Lemieux, Québec, Presses de l'Université Laval, 2011, 113 p.

Vincent Lemieux soutient dans *Les partis générationnels au Québec* que le Parti libéral du Québec – qui a été au pouvoir pour la majorité de la première moitié du

XX^e siècle –, l'Union nationale et le Parti québécois seraient des partis générationnels. C'est une thèse que l'auteur avait déjà présentée dans un article en 1986 et qui est reproduite intégralement en annexe. Le livre se veut ainsi un développement de cet article sur une centaine de pages. Dans les prochaines lignes, après avoir présenté les différents critères de la grille d'analyse établie par l'auteur pour définir ce qu'est un parti générationnel, nous passerons rapidement en revue les différents chapitres du livre pour aborder ensuite certaines difficultés que rencontre cette thèse, ainsi que les possibilités qu'offre le travail de Lemieux.

La thèse avancée par Lemieux est que plusieurs partis qui ont marqué l'histoire politique du Québec ont été des partis générationnels. Un parti générationnel, selon lui, serait en premier lieu lié à une génération politique. Il définit cette dernière comme étant un groupe d'individus qui partagent une localisation dans la structure économique et la structure du pouvoir d'une société. Ces individus ont été marqués par des événements communs. Dans une génération politique, il y a également des leaders charismatiques qui se démarquent pour mener la génération sur des solutions de rechange au pouvoir en place. Ainsi, une génération politique chercherait à « répondre à des problèmes et à des défis différents de ceux de la génération précédente et de ceux de la génération suivante » (p. 11). Lemieux souligne aussi qu'une génération politique ne doit pas être confondue avec une « cohorte », celle-ci étant « faite d'un groupe de personnes nées à l'intérieur d'un même intervalle de temps et qui vieillissent ensemble » (p. 15).

Les partis générationnels, dit-il, possèdent cinq caractéristiques. Premièrement, ils naissent dans une insatisfaction répandue envers un gouvernement en place. Ils se présentent comme des agents de changement en offrant des solutions de rechange attirantes. Ensuite, ces partis mobilisent, entre autres, les jeunes appartenant à une génération politique. Également, ces partis font face à la problématique du cycle de vie, puisqu'ils sont fondés sur des

cohortes (p. 21). Quatrièmement, les partis générationnels traversent trois phases : l'émergence, la maturité et le déclin. Finalement, ces partis sont proéminents dans leur système de partis pendant leur période de maturité.

Après avoir clairement défini sa thèse, Lemieux expose quatre cas pour démontrer ce qu'il avance. D'abord, il se déplace du côté de l'Alberta pour découvrir que le Crédit social de cette province répond aux cinq caractéristiques d'un parti générationnel au cours des années 1930 à 1970. Il se tourne ensuite vers le Parti libéral du Québec et sa domination, de la fin des années 1880 – en tant que Parti national – à 1936, alors que Maurice Duplessis prend le pouvoir avec l'Union nationale. Ce dernier fait l'objet du chapitre suivant pour sa prédominance des années 1930 jusqu'au milieu des années 1970. Comme quatrième cas, Lemieux présente les aspects qui font que le Parti québécois répond aux critères d'un parti générationnel. Deux courts chapitres suivent pour clore le texte : le premier fait la liste des différences ainsi que des constances d'un parti générationnel à l'autre et le dernier explore la possibilité de voir la naissance d'un nouveau parti qui répondrait aux cinq caractéristiques d'un parti générationnel.

Au premier abord, la thèse de Lemieux est très intéressante. Toutefois, celle-ci semble modulée afin de permettre à l'auteur de soutenir que les trois partis politiques qui ont marqué l'histoire du Québec au XX^e siècle ont été des partis générationnels. Ainsi, dans le cas du Parti libéral du Québec, doit-on véritablement parler d'un parti générationnel ? Il y a quelque chose d'antinomique à apposer le qualificatif « générationnel » à un parti qui perdure dans le temps et qui survit à sa génération politique. Cependant, en modifiant légèrement l'angle de perception de parti générationnel vers les phases où un parti s'est comporté à la manière de ce que Lemieux définit comme un parti générationnel – les phases générationnelles –, il devient possible d'ouvrir sa théorie sur un aspect plus cyclique pour les partis. Un parti pourrait vivre plusieurs

phases générationnelles. Toutefois, cela implique que l'accent se déplace des partis vers les générations politiques qui sont si bien introduites dans cet ouvrage.

Nous remarquons également les nombreuses « élections de déviation ». Celles-ci viennent répondre aux allées-retours du parti générationnel entre le pouvoir et l'opposition. La thèse de Lemieux n'explique malheureusement pas pourquoi la génération politique ne suit pas pleinement son parti générationnel. De plus, si plusieurs de ces élections de déviation ont été gagnées avec de courtes majorités par un autre parti, ou par une majorité en siège sans avoir une majorité en nombre de votes, cela n'est pas le cas des élections où le Parti québécois n'a pas pris le pouvoir. Finalement, les partis générationnels, dit Lemieux, ont une durée de vie de 30 à 40 ans (p. 21). Toutefois, le Parti québécois est de retour au pouvoir plus de 40 ans après sa fondation, et ce, après être passé troisième à la suite de l'élection de 2007. En approchant l'analyse selon l'angle des phases générationnelles, ces points prennent un nouveau sens et permettent de mieux comprendre les allers-retours au pouvoir et la survie des partis à leurs générations politiques.

Avec le Crédit social d'Alberta, le seul autre parti qui nous semble correspondre pleinement aux caractéristiques établies par Lemieux est l'Union nationale de Duplessis. Toutefois, notons que, de l'aveu même de l'auteur, « le Bloc populaire semble mobiliser davantage les jeunes électeurs que l'Union nationale » (p. 61). Il s'agit d'un constat qui est directement en opposition avec la deuxième caractéristique des partis générationnels. Il serait également intéressant de réfléchir à cette particularité à la lumière des phases générationnelles.

En somme, la thèse de l'auteur stimule notre réflexion et nous invite à pousser plus loin cette recherche. En nous appuyant sur l'idée des « préthéories » avancées par James N. Rosenau (*The Study of World Politics: Theoretical and Methodological Challenges*, vol. 1, New York, Routledge, 2006, p. 171-173), nous constatons que Vincent Lemieux a finement choisi et préparé les

matériaux. Toutefois, les ajustements nécessaires pour maintenir la thèse devant ces études de cas nous convient à poursuivre l'étude du phénomène générationnel en politique, qui est ici traduit en parti générationnel, du côté des phases générationnelles.

Frédéric Mayer

École nationale d'administration publique
frederic.mayer@enap.ca

Une théorie économique de la démocratie, d'Anthony Downs, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2013, 368 p.

Cité plus de vingt mille fois dans la littérature académique, l'ouvrage magistral d'Anthony Downs, *Une théorie économique de la démocratie*, publié pour la première fois en 1957, est traduit en français. Docteur en économie de l'Université de Stanford, Downs avance la thèse qu'en politique démocratique les partis sont analogues aux entrepreneurs dans une économie tournée vers le profit. Pour cela, les citoyens doivent se comporter, en politique, de manière rationnelle. La politique démocratique est peuplée d'acteurs rationnels qui visent à maximiser leur soutien politique (les partis) et le revenu en utilité issu de l'activité gouvernementale (les citoyens). Les acteurs politiques qui n'ont pas de tel agenda ne sont pas rationnels dans le sens économique, et la politique démocratique qui ne repose sur une telle rationalité est de courte durée.

Le modèle de Downs du comportement électoral a été créé en opposition aux explications qui dominaient la littérature après la Deuxième Guerre mondiale. Deux approches parmi ces explications méritent notre attention en particulier, le modèle centré sur des requis sociaux de Paul Lazarsfeld et celui de Donald Stokes, où l'accent est mis sur la dimension psychosociale des acteurs politiques. Ce qui regroupe ces deux approches est la prémisse que la situation détermine le comportement électoral. Pour comprendre ce comportement, il suffit de regarder leur statut socioéconomique, l'appartenance confessionnelle, le lieu de